

## Faillite personnelle

## Par Croc, le 15/07/2019 à 15:51

J'ai monté un dossier bdf pour faillite personnelle Or la bdf me demande I estimation d un terrain ,non constructible,et toujours en indivision avec mon frère et ma soeur Cela va t il jouer dans la décision de mon dossier.?? Merci

## Par youris, le 15/07/2019 à 17:42

bonjour,

vous devez déclarer votre patrimoine y compris votre bien en indivision puisque vos droits indivis dans ce bien font partie de votre patrimoine.

cela peut effectivement influer sur la décision de la commission.

salutations